Largeasse
Terre de chirons

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 9
Pouvoir(s) : 1

# Extrait du Registre des délibérations du **Conseil Municipal** de la Commune de LARGEASSE

**L'an deux mille vingt-cinq,**
**Le jeudi vingt-sept mars à vingt heures**
Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 19/03/2025

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Déborah DUBUIS, Julien BONNET Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, David JARRY, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Christelle BODIN (Pouvoir à Jean-Jacques GROLLEAU), Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND, Benoit LOISEAU, Olivier LARMANJAT, Guy NOGRET.

Mme Déborah DUBUIS a été élue secrétaire de séance.

## N° 2025-19 Affectation du résultat 2024

Monsieur le Maire rappelle que la Commune applique la nouvelle comptabilité M57. Le compte administratif ayant été voté ce jour, il convient, conformément à l'instruction M57 de procéder à l'affectation des résultats.

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2024 s'élève à **641.249,71 €. L'excédent de l'exercice 2024 est de 321.869,13 €.**

La section d'investissement présente un résultat cumulé **de -162.298,42 €** à la clôture de l'exercice 2024.
**Les restes à réaliser sont de 59.000,00 €.**
**Le déficit de l'exercice 2024 est de 324.819,84€.**

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

- ✓ Affectation de la somme de **419.951,29 € en report à nouveau en section de fonctionnement au compte 002**.
- ✓ Affectation de la somme de **221.298,42 (162.298,42€+59.000,00€)** € à la couverture de l'autofinancement au compte 1068
- ✓ Affectation de la somme de **162.298,42 € en report à nouveau en section d'investissement au compte 001**.

LARGEASSE, le 27mars 2025

Le secrétaire de séance,
Déborah DUBUIS

Le Maire,
Jean-Jacques GROLLEAU

Commune de LARGEASSE
Deux Sèvres